

1649 Juli 22., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ.] AMBASSADOREN [JEAN] DE LA BARDE AN BUERGERMEISTER UND RAT VON ZUERICH [VORORT DER EIDG. ORTE]

EA VI 1, 9 m

"Ayant sceu devant mon departement de Baden [wo De la Barde an der Jahrrechnung teilgenommen hatte]¹, qu'il avoit esté donnée a M.^r [Francesco] C a s s a t e soy disant Ambassadeur du Roy d'Espagne [P h i l i p p IV.], vers Mess. des Liges de Suisse et vers les Grisons une response dressee en la maniere, que vous verréz par la copie qui en est cy ioincte. J'ay iugé a propos, pour le service du Roy [L u d w i g XIV.] et pour l'interest de son Ambassadeur et plus encore pour le vostre, de vous représenter, sur c'est subiet, ce qui s'ensuit.

Premierement que ... Cassate, apres avoir esté absent de la Suisse, pendant trois annees, et avoir faict sa demeure parmy les Grisons [konkret in Chur gemeint], est venu en L'assemblée de Baden, sans aucune letre de creance, ny du Roy d'Espagne ny mesme du Gouverneur de Milan [Luis de Benavides Carillo y Toledo, Marqués de C a r a c e n a], qui aye pu faire cognoistre a M.^{rs} les deputéz des ... Cantons,² qu'il fut autorisé en facon quelconque pour venir a ceste assemblee, ou pour y faire aucune proposition, qui debuoit estre reiettee, puis qu'il ne iustificioit point, qu'il eust aucun pouvoir, ny charge, mais on l'a faict qualifier par touts ... les députéz d'Ambassadeur, ordonné de sa Catholique Royale Maesté d'Espagne aux Liges de Suisse et Grisons.

S'il n'a point eu de lettres de sa Maesté Catholique pour ... les ... Cantons, ny a present ny pour le passé, comment peut on dire, qu'il estoit ordonné Ambassadeur pour sa Maesté Catholique.

Si on dit qu'il y a trois ans, qu'il estoit en Suisse, avec ceste qualité a luy donnée, par le Gouverneur de Milan, qu'estoit lors, [Antonio Sancho Davila y Toledo] le Marquis de Velade [V e l a d a], on respond a cela que le Gouverneur a Milan ne peut donner la qualité d'Ambassadeur du Roy d'Espagne a qui que ce soit parce qu'il n'appartient, qu'au Prince mesme, et pas a ses Lieutenants, tel qu'est un Gouverneur de Milan, de constituer une personne, qui represente le Souverain, La dignité d'un Ambassadeur du Roy d'Espagne est plus grande, que celle d'un Gouverneur de Milan, et ainsi elle doit encore

52/95

plustost proceder immediatement du Roy d'Espagne, que du Gouverneur de Milan, Et quand mesme le Marquis de Velade auroit peu donner a ... Cassate la qualite et le pouvoir d'Ambassadeur ce qui n'est pas, neantmoins sa Commission seroit expiree, tant par ce que celui, qui la luy avoit donnee; n'est plus Gouverneur de Milan, que pour avoir quitté la Suisse depuis trois ans. Mais en tout cas ... Cassate ne peut estre consideré, que comme envoyé du Gouverneur de Milan, et non pas comme Ambassadeur du Roy d'Espagne.

Cela estant ainsi, Je n'estime pas, que l'on doibue trouver estrange, que ie me plaigne, comme ie fais, qu'il ay esté qualifié, par la response cy ioincte Ambassadeur ordonné par sa Maesté Catholique, et qu'on luy ay donné toutes les titres d'honneur, qui n'appartiennent qu'aux Ambassadeurs.

Je vous prie aussi de considerer ... s'il est equitable que l'on vous aye faict de plus, et a M.^{rs} des autres Cantons qualifiéz dans ceste response le Roy d'Espagne vostre tres benigne Seigneur allié et confederé, chose qui n'est pas veritable, et que l'on a voullu artificieusement vous faire dire pour s'en prevaloir a l'advenir, et pour cest effect on a coulé le mot Respective-ment, qui est ambigu, affin d'avoir dequoy s'excuser envers vous, et vous pouvoir persuader, que ceste qualité d'Allié et confederé, que vous donnez tous au Roy d'Espagne, ne se refere qu'aux Cantons alliez de Milan [gemeint die VII kath. Orte - IX ausg. GL und SO], mais la lecture de la response vous fera veoir, que vous l'appelléz tous vostre tres benigne Seigneur allié et confederé, et que le mot de respectivement ny à esté adiousté, que pour couvrir ceste surprise

Je me suis adressé sur ce subiect a M.^{rs} vos deputéz a Baden [von Zürich waren dies: Hans Rudolf R a h n und Salomon H i r z e l], qui m'ont parlé de sorte, que i'ay subiet de croire, que tout c'est affaire n'est en effect, qu'une surprise qui leur a esté faicte, et a M.^{rs} les autres deputéz des Cantons, qui ne sont point alliez, de Milan [gemeint ZH, BE, GL, BS, SO, SH, AR], Surquoy ie leur ay mis un escrit en main, par le moyen duquel la chose peut estre radiousté en telle maniere, que personne n'aura subiet de se plaindre, et que ceste response sera mise dans la veritable intention des ... Cantons non alliez de Milan, Je ioincts icy le mesme escrit et y adiouste au surplus la response faicte au premier article de la proposition de ... Cassate, toute semblable a celle qui a esté resolue par l'Assemblée, excepté ce qui estoit dict du sieur Cassate.

Pour radjouster c'est affaire, il suffira que ... vos deputéz, s'ils sont encore a Baden, donnent part a M.^{rs} les autres deputéz des Cantons non alliez

de Milan, de la presente letre, et des papiers, qui y sont ioincts et qu'ils declarent, si vous le iugéz a propos, que leur intention n'a esté autre, sinon, que la response a la proposition, qui leur a esté communicuee par les cantons [cath.] alliez de Milan, fust dressée en la maniere cy ioincte, des-
 approuvant tout ce qui a esté adiousté de plus, ce qu'ils pourront faire in-
 serer dans la chancellerie de l'assemblee [gemeint der Kanzlei der Grafschaft
 Baden], ou bien s'ils sont retournéz a Zurich, ils peuvent faire la mesme
 declaration dans vostre Chancellerie, dont ie seray bien ayse, avoir un ex-
 traict.

Vous pourrez aussi ... escrire, s'il vous plaist, de cest affaire a M.^{rs} les
 ... cantons, non alliez de Milan, dont les deputéz seront partys de Baden, et
 leur envoyer copie, tant de la presente, que des autres papiers, cy ioincts,
 affin qu'ils ayent agreable de prendre une mesme resolution que vous sur ce
 subiect, et que leurs deputéz, façent une mesme declaration, dans leur chan-
 cellerie, et vous en envoyent l'extraict.

Je vous prie de croire, que cest affaire est de plus grande consequence qu'il
 ne paroist, est capable de donner un tres grand disgoust a la france, qui ne
 peut digerer, que tous les ... Cantons, traictent le Roy d'Espagne, de ceste
 qualité de leur tres benigne Seigneur, allié et confederé, puis qu'il ne
 l'est pas de tous, comme sa Maesté tres chrestienne, et qu'ils traictent
 aussi un Envoyé du Gouverneur de Milan, comme l'Ambassadeur du Roy, ce qui
 fera en fin resoudre sa Maesté a en user d'autre sorte, qu'elle n'a faict
 iusques a present, touchant les ministres, dont elle se servira, en ces quar-
 tiers cy. Si ... les cantons ne veullent pas cognoistre la difference, qu'il
 y a entre ses Ambassadeurs et les envoyéz du Gouverneur de Milan, et les
 traicter selon la disproportion de leurs qualitéz.

En fin l'affaire, dont il est a present question, estant aysé a radiouster
 sans blesser personne, par le moyen de la response cy ioincte, Je veus espe-
 rer, que vous vous porteréz volontiers a le faire, ce qu'augmentera, de tant
 plus la bonne volonté de sa Maesté vers vostre ... Canton, et les autres, qui
 en useront de mesme sorte".

1) s. EA VI 1, 6 (Nr. 10)

2) Einer der Gesandten von Stadt und Amt Zug war B e a t II. Zurlauben.